

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de cette demande, mais je l'étudierai avec attention. Je suis certain que les députés de tous les côtés de la Chambre sont d'accord pour déclarer qu'à première vue, les employés de la Fonction publique canadienne n'ont pas à comparaître devant l'assemblée législative de pays étrangers.

Des voix: Bravo!

L'OPPORTUNITÉ D'UNE RECONVOCATION DU COMITÉ
MINISTÉRIEL CANADO-AMÉRICAIN DU COMMERCE—LES
INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je me demande si dans la dernière partie de sa réponse, le premier ministre voulait dire que personne n'irait expliquer la position du gouvernement canadien. J'aimerais poser au premier ministre une autre question provoquée par les démarches que l'ancien ambassadeur américain au Canada, M. Schaetzel, a faites auprès du comité sénatorial chargé d'étudier les relations canado-américaines. Il se demandait pourquoi le comité ministériel canado-américain du commerce et des questions économiques ne s'est plus réuni depuis cinq ans. L'ambassadeur Schaetzel a précisément recommandé de remettre sur pied ce comité, ce qui serait un très bon moyen de surmonter certaines des difficultés dont a parlé l'ambassadeur Porter. Le premier ministre peut-il dire si le gouvernement songe sérieusement à cet important comité pour permettre de surmonter les difficultés que je viens de mentionner?

● (1420)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pour répondre à la première partie de la question, monsieur l'Orateur, j'ai tenté de dire—et c'est ce que j'ai fait, je pense—que si les États-Unis veulent connaître nos politiques, ce n'est pas en faisant comparaître nos fonctionnaires devant leurs comités du Congrès qu'ils y parviendront. Notre ambassadeur est là pour ça. Il y a des pourparlers constants entre le Canada et les États-Unis au niveau ministériel. Nous sommes bien sûr prêts et désireux de défendre n'importe quel aspect de nos politiques et à les expliquer au gouvernement américain, mais nous ne sommes pas une colonie américaine.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: A propos de la réunion du comité dont le député a parlé, je crois que c'est une proposition intéressante. Je noterai quand la dernière réunion a été tenue et si une autre serait utile. Il se peut qu'en raison de la fréquence des entretiens entre divers ministres depuis quelques années, le comité n'était pas absolument indispensable. Je sais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Justice, le solliciteur général et les ministres des Finances se sont réunis à des intervalles assez fréquents. Il n'était peut-être pas nécessaire que ce comité siège de façon permanente.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, pour apporter plus de précisions au premier ministre au sujet du

sous-comité mixte pour les affaires économiques qui doit siéger demain et mercredi, la demande a été faite par les voies diplomatiques habituelles, à notre ambassade à Washington. Les fonctionnaires de l'ambassade n'ont pas proposé de nom ni recommandé de quelle façon nous pourrions être représentés de façon appropriée. Le premier ministre devrait peut-être examiner la question, afin que nous puissions expliquer efficacement cette nouvelle initiative administrative adoptée par le gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES PROPOS DE M. PORTER AU SUJET DES RELATIONS
CANADO-AMÉRICAINES—L'OPPORTUNITÉ D'UNE NOTE DE
PROTESTATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme les remarques de l'ambassadeur Porter n'étaient pas imprimées, mais ont été volontairement formulées oralement devant quelques journalistes canadiens et comme le premier ministre ne sera donc pas en mesure de vérifier le texte, j'aimerais lui demander, puisque toutes les personnes présentes à la conférence sont passablement d'accord sur ce qui a été dit ou sur ce qui est supposé avoir été dit, si lui-même et le gouvernement du Canada indiqueront au gouvernement américain que nous n'acceptons pas qu'un ambassadeur, dans le cadre de ses fonctions, critique ouvertement les activités des gouvernements fédéral ou provinciaux.

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur; le problème, comme l'a signalé le leader du parti néo-démocrate, c'est que je n'ai pas le texte exact. Je peux simplement supposer que si l'ambassadeur a réellement prononcé ces paroles, c'était son opinion personnelle. Il ne parlait certainement pas à titre d'ambassadeur. Certaines paroles qu'on lui attribue, particulièrement en ce qui concerne la politique provinciale, dépassent certainement les normes que doit respecter un ambassadeur. Je suis certain que le gouvernement américain serait d'accord avec cela, mais je répète que toute cette affaire est fondée sur des sources que je n'ai pu vérifier. J'aimerais ajouter un mot d'avertissement: l'ambassadeur Porter voudra peut-être démentir une partie des propos qu'on lui prête ou qu'il est censé avoir prononcés.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, puisque l'ambassadeur s'est donné la peine de dire à certains journalistes au sortir de la réunion qu'ils étaient libres de faire connaître leur opinion au moyen de la presse, de la télévision ou d'autres media, il semble que le gouvernement des États-Unis a délibérément laissé l'ambassadeur faire une telle déclaration, il serait en effet extraordinaire qu'un homme d'une si grande expérience exprime une opinion uniquement personnelle dans un domaine aussi important. J'aimerais poser de nouveau la première question au premier ministre pour qu'il nous précise si c'est bien la politique officielle des États-Unis et, dans l'affirmative, pour qu'il souligne que le Canada ne peut l'accepter?